



COMMUNE DE SAINT-GENES-CHAMPANELLE
CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 janvier 2023
Liste des délibérations
Affichée et mise en ligne sur le site internet le 13 janvier 2023

Les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont été modifiées par l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021.
L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue le 1^{er} juillet 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre d'excusés avec pouvoir : 4

Secrétaire de séance : Didier VAZEILLE

Objet des délibérations	Vote
Délibération CM n°2023/001 : Multi-accueil – Modifications du projet d'établissement	Adoptée à l'unanimité
Délibération CM n°2023/002 : Service périscolaire : organisation d'un accueil ados	Adoptée à l'unanimité
Délibération CM n°2023/003 : Demande d'autorisation environnementale SLVA : avis de la commune	Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h32.

Le maire,

Christophe VIAL

